

## Visite à Marolles du Maire de Lakamané

Le 1er juin 2016, nous avons eu le plaisir de recevoir à Marolles-en-Hurepoix Monsieur Mamadou Diallo, Maire de Lakamané accompagné par une délégation des associations de migrants des villages de Gory et de Kaniara. Pour marquer l'événement, une réunion d'information avait été organisée dans une des salles de l'école de Musique par l'association des Amis du Jumelage en présence de Monsieur Georges Joubert, Maire de Marolles et de Monsieur Patrick Lafon, Maire-adjoint et membre de la commission Lakamané de l'association.



Pendant cette réunion Monsieur Diallo a manifesté la reconnaissance des habitants de sa commune envers tous les partenaires et les donateurs qui ont financé les adductions d'eau potable par pompage solaire dans ses villages de Gory et de Kaniara. Le rêve est devenu réalité, nous a-t-il expliqué. Au Mali la recherche quotidienne de l'eau est traditionnellement dévolue aux femmes et aux enfants qui vont puiser de l'eau dans des puits ou dans un forage doté d'une pompe manuelle. Ce travail est fastidieux et éprouvant pour les organismes.



Dorénavant, l'eau est distribuée par des bornes fontaines au cœur de chaque village. Les équipes en charge de la gestion de l'eau ont reçu une formation spécifique pendant la réalisation des travaux. Monsieur Diallo nous a indiqué que les gestionnaires de l'eau de chaque village (association des usagers de l'eau potable - AUPE) ont déterminé des heures d'ouverture des bornes fontaines. En dehors de ces horaires spécifiques, des cadenas sont posés sur les robinets afin de permettre le remplissage des châteaux d'eau. Il s'agit d'un progrès social indéniable, mais encore très éloigné de celui des Européens habitués à bénéficier depuis longtemps au confort de l'eau courante.

Pour illustrer ce progrès, le Maire de Lakamané nous a présenté un film vidéo avec des séquences montrant les nouvelles installations au cœur des villages. A proximité des cases en torchis, on voit et on entend le bruit de l'eau qui coule des robinets des bornes fontaine en remplissant abondamment des bassines en plastique. À cet instant-là, on ne peut pas rester insensible devant la joie sincère de la population. On comprend alors plus que jamais que nous avons le devoir de continuer de les aider dans leur développement en leur apportant les moyens financiers nécessaires.

N'oublions pas que ce sont des entreprises maliennes qui ont opéré tous les travaux. Leurs ingénieurs, leurs techniciens, leurs ouvriers et les autorités de la commune rurale de Lakamané ont été

capables de construire avec succès les adductions dans les délais prescrits et en respectant le budget alloué. Le Maire de Lakamané, qui était Maître d'ouvrage, détient maintenant une expérience inédite dans sa commune. Lors de la réunion, nous avons partagé avec lui sa fierté et son enthousiasme.

Monsieur Georges Joubert en sa qualité de Maire a affirmé que notre ville et son association des Amis du Jumelage continueraient à aider notre ville sœur au Mali dans la mesure de nos moyens financiers, mais en agissant toujours activement au sein du réseau de coopération décentralisée EDDN dont le Conseil Départementale de l'Essonne est chef de file pour les collectivités territoriales et avec Essonne-Sahel pour les associations.

Le programme triennal 2013-2016 s'achève. Un autre commencera dans quelques mois avec la signature d'une nouvelle convention opérationnelle 2016-2018. C'est donc sur des paroles optimistes et rassurantes que la réunion s'est terminée avant de continuer les échanges autour d'un bon repas offert par les Amis du Jumelage.



## Un programme triennal s'achève, mais un autre commence ...

- Le programme 2013-2016 des AEP des villages de Gory et de Kaniara est terminé.
- Un nouveau programme triennal 2016-2018 commence. Nos objectifs sont les suivants :
- - Construction d'un nouveau château d'eau de 15 m<sup>3</sup> sur une adduction d'eau potable déjà existante par pompage solaire et remplacement d'un bassin-réservoir fissuré de 10 m<sup>3</sup> du village de GUINGUI – Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA – MALI : coût évalué après étude à 22 000 €
- - Construction d'un nouveau château d'eau de 15 m<sup>3</sup> sur une adduction d'eau potable déjà existante par pompage solaire et remplacement d'un bassin-réservoir fissuré de 10 m<sup>3</sup> du village de Foutougou – Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA – MALI : coût évalué après étude à 22 000 €
- Réduction de la fracture numérique au profit de l'extension de la Mairie de la Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA - MALI : coût évalué après étude à 10 000 €



Les châteaux d'eau de Guingui et Foutougou ont actuellement une capacité de stockage de 5 m<sup>3</sup>



Vincent FAUVELL-CHAMPION  
Responsable de la Commission Lakamané  
De l'association des Amis du Jumelage  
De Marolles-en-Hurepoix